



SYNDICAT CGT HUTCHINSON SNC CHALETTE

1 Place de la commune de Paris 45120 Châlette/Loing
Tel : 02 38 87 57 54 – Fax : 02 38 87 52 10 – mail : cgthut@free.fr

Site internet : www.cgt-hutchinson-chalette.com



La CGT insiste sur la nécessité d'une revalorisation significative des salaires en cohérence avec l'augmentation du coût de la vie (*Énergie, Carburant, Alimentation...*).

La CGT rappelle à la direction que le Smic a augmenté le 1^{er} octobre 2021 de 34,89 € brut (+2,20%) puis en janvier 2022 et une nouvelle fois le 1^{er} mai 2022 de 56.11 € brut (*soit 91 € entre octobre 2021 et Mai 2022*) alors que nos salaires n'ont évolué que de 50 € brut en 2022 ! Et qu'il faudrait que l'on attende le mois de juillet 2022 pour une nouvelle négociation qui sera **anticipée sur les NAO 2023 ?**

Notre PDG qui a privé les salariés du groupe Hutchinson de la prime de 550 € attribuée par TOTAL à tous ses salariés, prime que nous continuons de réclamer, jusqu'à interpeler le PDG du groupe Total (*M. Pouyanné*) par le biais des élus CGT au comité de groupe TOTAL et au comité européen TOTAL.

Pour la CGT, il est primordial d'augmenter les salaires plutôt que les dividendes des actionnaires car, chaque année, les salariés subissent la forte augmentation du coût de la vie.

Actuellement, TOTAL réalise de nouveau, un bénéfice record de 15 Milliards d'euros. C'est pourquoi M. Pouyanné devrait nous verser cette prime TOTAL sans prendre en compte la demande de la PDG du groupe Hutchinson qui, elle, l'a refusée.

La CGT dénonce également le prix du café Lyovel (*20% d'augmentation*) et **demande que la direction prenne en charge cette augmentation.**

La CGT interpelle la direction sur le stock important de pièces du 790 qui ne sont pas expédiées au client Audi en attendant de trouver un accord sur une augmentation des prix de vente de nos productions pour pallier aux augmentations des matières premières et des énergies.

La direction annonce que la baisse d'activité conjoncturelle est toujours liée aux problèmes d'approvisionnements des semi-conducteurs pour l'automobile, et une forte tension pour le tissu au DCI. De manière générale, les équipes achats arrivent à se fournir pour les autres matières premières.

L'APLD sera annoncée 72 heures avant sa mise en place par un CSE Extra. La direction attend l'accord officiel formalisé par l'inspection du travail (*la DREETS*) qui n'a toujours pas donné son accord officiel, en réclamant des précisions complémentaires.

Selon la direction, la fermeture des ateliers pour les congés d'été n'a jamais été aussi prévisionnelle et peut encore changer en fonction de la conjoncture.

Selon la direction, l'étude concernant la cotation de tous les postes de travail pour la revalorisation des coefficients sera terminée en juillet 2022 pour les salariés qui le nécessitent.

L'application des coefficients se fera après cette date même pour les postes ayant eu la cotation au début de cette démarche.

La CGT rappelle que cette démarche a débuté il y a plus d'un an et demande une rétroactivité des coefficients et des salaires sur chacun des postes concernés.

L'enquête Total Survey mis en place du 27 Avril au 31 Mai 2022, doit se faire sur le temps de travail or, la direction n'accorde que 30 minutes. **La CGT demande que tous les salariés puissent prendre le temps nécessaire pour répondre au questionnaire (60 questions).**

Les salariés répondront à cette enquête (temps de trajet pour les salariés qui se déplaceront à la salle informatique « Liseré bleu » à côté de la salle Hévéa).

Un planning par atelier et par secteur doit être affiché dans les services. Nous demandons l'assistance du service du personnel si des salariés le sollicitent.

DCI: La CGT a insisté sur le respect du volontariat pour les salariés qui refuseraient de faire une semaine à 40 heures.

Cela nous rappelle que plus de 300 salariés du 2^{ème} collège qui étaient au forfait 174h/semaine n'avaient pas cette 40^{ème} heure de la semaine payée en heure supplémentaire et sont passés de 40 à 39 heures/semaines (1 heure en moins chaque vendredi) depuis novembre 2019 suite à l'intervention de la CGT, qui avait saisi l'inspection du travail.

La CGT dénonce le changement d'horaire qui impacte la vie familiale en passant la semaine à 40 heures, le début du week-end serait décalé :

- Pour les salariés du matin à 13h30 au lieu de 12h00
- Pour les salariés de l'après-midi à 21h30 au lieu de 18h30
- Pour les salariés de nuit le samedi à 5h30 au lieu de 1h00

Et ce, seulement pour être payé une heure de plus (majorée à 25%) par semaine alors que cela mériterait beaucoup plus !

PNEUMATIQUE : Toujours un grand nombre d'intérimaire dans ce secteur. La CGT dénonce les pratiques de la direction qui favorise le CDI intérim plutôt que le CDI Hutchinson.

Nous apprenons que Pirelli a commencé à réhabiliter une usine en Italie pour concurrencer les pneus Hutchinson.

Nous avons interpellé la direction (*qui n'était pas au courant de cette information*), à être vigilante sur les 4 années de contrat qu'il nous reste avec ce client, ne pas leur dérouler le tapis rouge afin qu'il ne nous prenne pas notre savoir-faire.

La production des boyaux va être délocalisée et la direction dit vouloir compenser en faisant plus de pneus !!!

Travaux : les douches seront refaites cette année, ainsi que les sols dégradés de l'atelier (*réfectoire l'année prochaine selon la direction*).

La CGT demande que soit rémunéré le temps de déplacement des salariés lorsqu'ils sont appelés à venir « **hors temps de travail** ». La direction répond qu'elle va regarder ce point et nous fera un retour prochainement.

FMS : Pour la préparation des mélanges, la direction annonce que la production se fera désormais avec une seule ligne. **La CGT rappelle qu'elle avait proposé une expertise indépendante** (*concernant les causes de l'incendie, les moyens à mettre en place pour éviter que cela ne se reproduise*). Les autres syndicats ont mis l'aspect sécurité de côté et ont refusé en disant que la direction s'en servirait pour ne pas refaire cette ligne, comme si c'était un obstacle pour empêcher les investissements !

ATELIER 790 : L'atelier sera impacté à 50% en 2024 au moment du passage au moteur Euro7 en Europe et un an après, lorsque la Chine y passera aussi, il ne restera plus que de la rechange auto.

ATELIER 750 : **La CGT dénonce l'incompétence de la direction** à remédier au bruit assourdissant que provoque l'autoclave vertical qui dure depuis trop longtemps.

ENTRINGLAGE : Les salariés se plaignent de la durée trop longue du fonctionnement de la hotte aspirante qui, malgré les bouchons d'oreilles, provoque des maux de tête dus à un effet de bourdonnement.

Les salariés évoquent l'inutilité du passage de 5 à 18 minutes de la hotte, car dès le refroidissement des formes, il n'y a plus d'émanation de fumée.

La CGT demande le retour au fonctionnement de la hotte de 5 à 7 minutes et dénonce la durée de 18 minutes établie uniquement pour perturber la température du thermomètre, lors des périodes de grosse chaleur.